

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM:
PRÉNOM:
DATE DE NAISSANCE:
ADRESSE POSTALE:
.....
CODE POSTAL: VILLE:
TÉLÉPHONE:
COURRIEL:
INSTRUMENT: NIVEAU:

Fait à, le

Signature :

TARIF : 320€

Le prix indiqué comprend les droits d'inscriptions, les frais pédagogiques, les frais d'hébergement et d'encadrement au PEP06 Beuil-les-Launes.

Le stage est ouvert aux **adultes (*)** et **enfants** à partir de 7 ans.

Les inscriptions sont prises en compte à réception du bulletin d'inscription complété et signé, à retourner à FIMAC - Stage montagne - 58 Rue de la République - 06500 CASTELLAR avant le 30 mars 2019, accompagné d'un chèque d'acompte de 80€ libellé à l'ordre de FIMAC et d'une attestation de responsabilité civile.

Nombre de places limité.

() : Nous contacter : possibilité de bénéficier uniquement de l'enseignement musical. Hébergement au centre PEP06 ou dans des gîtes communaux sur Beuil - Les Launes (se renseigner à l'office du tourisme).*

Adresse du Centre PEP06 : Les Launes - 06470 BEUIL

Site internet : www.pep06.fr/Beuil/

En savoir + :

Rendez-vous sur le site du Festival International de Mandoline de Castellar :

www.festivalmandoline.fr ou par mail à : amisfimac@festivalmandoline.fr

Ou appelez-nous au :

Anne-Sophie Llorens : 06 16 39 42 15

Sabine Marzé : 06 21 05 64 43



FIMAC
Festival International de Mandoline de Castellar

Stage Musique & Montagne

Du samedi 13 au mercredi 17 avril 2019



- * Masterclasses de Guitare et Mandoline
- * Préparation aux examens
- * Pratique collective (instruments, FM & chant)
- * Concert des stagiaires
- * Concert des professeurs (entrée libre)
- * randonnées, découverte faune et flore, activités plein air encadrées par les animateurs du PEP06 de Beuil-les-Launes (06470)

Duo Romanesca
Anne-Sophie Llorens & Sabine Marzé

www.festivalmandoline.fr
www.duoromanesca.com

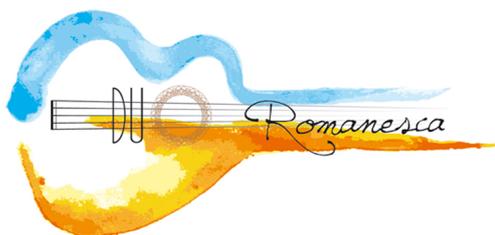
Les professeurs :

Anne-Sophie Llorens : Guitare

Diplômée du Conservatoire de Nice puis du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, Anne-Sophie Llorens poursuit ses études aux États-Unis où elle obtient un Master de musicologie et d'interprétation de l'université John Hopkins (Baltimore USA) lauréate de la bourse franco-américaine Fulbright et de la bourse Européenne Socrates, elle a l'opportunité d'étudier à la Yale School of Music. Elle se produit en Europe, aux États-Unis et au Japon. Certifiée professeur (C.A), elle enseigne depuis son retour en France au Conservatoire à Rayonnement Régional de Nice et se produit dans différentes formations (en Solo, avec le Duo Romanesca ou avec le Trio IDL - Ito Dorigny Llorens).

Sabine Marzé : Mandoline et FM

Sabine Marzé est lauréate (1er prix) du Concours International de mandoline solo d'Osaka au Japon (2007). Diplômée d'Etat, elle enseigne la mandoline et la formation musicale au Conservatoire départemental de musique des Alpes-Maritimes. Soucieuse de faire reconnaître la mandoline comme instrument de concert, elle crée le Festival International de Mandoline de Castellar (Alpes-maritimes), lieu privilégié de rencontres et de créations avec des artistes venus du monde entier, dont elle assure la direction artistique depuis sa création en 2009 (www.festivalmandoline.fr). Elle est membre fondatrice de l'ensemble Benzaiten et du Duo Romanesca, avec lesquels elle se produit en France comme à l'étranger (Italie, Japon, Canada, Allemagne, Pays-Bas, Russie, Biélorussie...).



Samedi 13 avril :

17:00 à 18:00 : Accueil des stagiaires au centre PEPO6 - Beuil les Launes

19:00 : Dîner

20:30 : Concert du Duo Romanesca à l'église de Beuil

Dimanche 14, lundi 15, mardi 16 et mercredi 17 :

Organisation type de la journée:

08:00 : petit déjeuner

09:00 à 12:00 : activités musicales

12:15 : déjeuner

14:00 à 17:00 : activités montagne encadrées par 2 animateurs du PEPO6 titulaires du BAFA.

17:30 à 18:15 : activités musicales (fonction de l'organisation et de l'âge)

18:30 à 19:00 : douches

19:00 : dîner

20:00 : veillée organisée par les animateurs (en fonction des jours et de l'âge)

21:15 : coucher

Mercredi 17 avril :

14:30 : Concert de fin de stage au centre PEPO6

16:00 : départ du centre - fin de prise en charge.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Quelques règles simples à lire avec votre enfant pour qu'il profite au mieux de son stage.

LE TRAVAIL INSTRUMENTAL

En plus de ses leçons avec son professeur d'instrument, un travail personnel est demandé à l'élève, en fonction de son niveau instrumental et de son âge.

LES ACTIVITES MONTAGNE

Les stagiaires mineurs sont tenus de participer aux activités organisées par le PEPO6 les après-midi.

LES HORAIRES DES REPAS

La vie en collectivité exige de chacun le respect impératif des horaires de repas :

08h00 : petit déjeuner

12h15 : déjeuner

19h00 : dîner

LES HORAIRES DE COUCHER

Pour que ce stage de musique leur soit pleinement profitable, nous demandons aux stagiaires de respecter les horaires de coucher indiqués par les animateurs sur place.

La répartition dans les chambres (par 4) tient compte de l'âge et dans la mesure du possible des souhaits exprimés par les stagiaires au moment de l'inscription. Les garçons sont logés au 1er étage, les filles au second, avec un responsable du centre par étage. Cependant si les horaires et la tranquillité ne sont pas respectés, les stagiaires pourront être séparés et affectés à une autre chambre.

LES TELEPHONES PORTABLES

Leur usage est toléré uniquement entre 18h30 et 20h, le reste de la journée, ils seront collectés par les responsables. L'équipe pédagogique reste bien entendu joignable tout au long de la journée en cas de nécessité.

RÉGIMES ALIMENTAIRES

Les repas sont préparés et cuisinés sur place, les menus sont équilibrés et variés. Ils sont de qualité et de quantité suffisantes. Les contre-indications alimentaires sont strictement respectées (merci de les préciser sur la fiche liaison).

MATERIEL INDISPENSABLE

Partitions travaillées, pupitre, repose-pied, crayon gris, gomme... (au nom du stagiaire)

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e),, autorise mon fils - ma fille à participer au stage "Musique et Montagne" à Beuil les Launes et autorise les responsables du centre PEPO6 à faire appel au médecin de Valberg et, éventuellement, aux secours d'urgence en cas de nécessité.

Les frais qui en découleront seront à votre charge et non à la charge du Centre. Pensez à nous transmettre la CMU ainsi que la carte vitale si vous en êtes bénéficiaires.

Fait à, le

Signature du représentant légal :